

Le dialectal algérien représente-t-il

Nul n'ignore que l'Algérie est un pays plurilingue et pluriculturel car on y retrouve toute une variété de langues et de cultures. En ce sens, et linguistiquement parlant, les chercheurs considèrent la réalité algérienne comme étant une situation plurilingue où cohabitent différentes langues.

Ce plurilinguisme est dû au contact culturel car l'Algérie est un carrefour de beaucoup de cultures et de civilisations en raison notamment des invasions qu'elle a subies, à longueur de temps, et en raison des flux migratoires entre l'Algérie et l'Europe, et notamment la France (Alger n'est qu'à 45 minutes de vol de Marseille). La langue française y est implantée depuis pratiquement 1830,

Pour ce qui est de l'administration, elle fonctionne certes en arabe littéraire ; cette langue est utilisée plus précisément dans les écrits officiels. Cependant les fonctionnaires ne communiquent jamais entre eux en arabe littéraire. Ils usent soit du français soit du dialectal. En outre, certaines notes de service et certains avis sont souvent rédigés en français.

date où les forces d'occupation françaises ont foulé pour la première fois le sol algérien.

Une langue qui s'implante tout au fil d'un siècle et trente-deux ans ne peut disparaître du jour au lendemain. Certains, plus particulièrement ceux qui sont épris du monolinguisme, ont essayé à maintes reprises d'arabiser le pays en préconisant l'usage de l'arabe littéraire, essentiellement dans le milieu scolaire.

Néanmoins, et en dépit du fait que cette langue (l'arabe littéraire) soit considérée comme langue officielle de référence, elle a toujours fait l'objet d'un usage limité et l'arabisation tentée n'a pas vraiment apporté ses fruits.

En ce sens-là, en tant qu'Algériens, il me semble que nous avons tout de même le droit de nous poser certaines questions dont par exemple :

- La langue arabe littéraire est-elle une langue maternelle, compte tenu du vécu algérien ?

- Est-elle réellement la langue de l'administration ?

- L'arabe dialectal peut-il favoriser l'acquisition d'autres langues dont le français ?

- A voir le dialectal prendre de l'ampleur, ne peut-on pas dire que le parler algérien s'est déjà développé et se développe de plus en plus dans la société algérienne ? (il n'y a qu'à voir toutes sortes de discussions ainsi que les chansons notamment raï, rap, staïfi...).

Au sein de la famille, imaginons une maman qui envoie son fils à l'école et pour lui dire donc : «Prends ton cartable et va à l'école. Mais attention aux voitures ! Marche sur le trottoir.»

D'une manière générale, elle ne lui dit pas du tout :

«*Khoudh mihfadhatouk wa idhheb ila el madrassa. Lakin, ihdher essayaret. Sir 3ala errasif.*»

Elle dira plutôt quelque chose comme :

«*Erfed kartabek ourouh ellicoul. Mais attention etonobile. Emchi 3ala trottoir.*»

Dans notre société, l'alternance des codes constitue quelque part la langue la plus en vue et la langue par excellence en matière de médiation et par voie de conséquence d'intercompréhension entre les locuteurs algériens, et ce, bien que la langue arabe classique soit considérée comme variété de prestige, de séduction (une langue poétique), voire de supériorité car ayant le statut de langue officielle.

Le dialectal mis en pratique par les locuteurs algériens est aussi appelé par certains sociolinguistes FPA (français parlé algérien). Ainsi Yasmina Cherrad-Benchefra affirme :

«A l'école, il (l'apprenant) valorise son savoir (...); la vie courante lui ordonne de s'approprier les habitudes sociolinguistiques et culturelles qui lui sont pour le français déterminées par cette norme endogène qu'est le FPA.»

En tant qu'outil permettant une large communication entre les divers groupes d'individus, cette alternance codique constitue un moyen de sécurité linguistique lors de toute conversation à laquelle prend part le locuteur algérien. En ce sens Bahloul (2009 : 255-256) note :

«Comme instrument favorisant une communication élargie entre les groupes d'individus, le français parlé au contact de l'arabe dialectal, assure en fait une sécurité linguistique au plan conversationnel.»

Ce parler algérien, qu'on l'appelle arabe dialectal ou FPA, mis en pratique quotidiennement par les sujets parlant algérien, constitue la langue première des locuteurs qui sont partie intégrante de la «sphère arabophone», et ce, distinctement de la langue «officielle de référence» qu'est la langue arabe littéraire. A ce sujet, Desland (1998), en tant que fin observateur de cette situation affirme :

«L'arabe parlé (...) constitue, à l'exclusion de toute forme d'arabe, la langue maternelle du sujet parlant arabophone. C'est la langue que parle spontanément tout arabophone, par elle s'exprime son affectif. Elle est diverse et soumise à variation selon la région, l'âge, le sexe et le milieu social du locuteur.»

Pour ce qui est de l'administration, elle fonctionne certes en arabe littéraire ; cette langue est utilisée plus précisément dans les écrits officiels. Cependant les fonctionnaires ne communiquent jamais entre eux en arabe littéraire. Ils usent soit du français soit du dialectal. En outre, certaines notes de service et certains avis sont souvent rédigés en français.

Dans le milieu scolaire, et à l'heure où l'approche plurilingue bat son plein avec toutes les recherches menées sur le ter-

rain, nombreux sont, cependant, les enseignants qui continuent, selon ce qu'ils se font comme représentations, d'interdire aux apprenants d'user de la langue source en apprenant par exemple le français alors que la langue 1 (la langue source) est considérée par plusieurs chercheurs comme étant un des moyens d'apprentissage de la langue 2 (la langue cible).

L'approche plurilingue offre la possibilité aux apprenants algériens, grâce à l'expérience qu'ils ont vécue, de réinvestir les acquis scolaires et langagiers tout comme ce qu'ils détiennent comme répertoire plurilingue.

«L'approche plurilingue met l'accent sur le fait que, au fur et à mesure que l'expérience langagière d'un individu dans son contexte culturel s'étend de la langue familiale à celle du groupe social puis à celles d'autres groupes (que ce soit par apprentissage scolaire ou sur le tas, il/elle ne classe pas ces langues et ces cultures dans des compartiments séparés mais construit plutôt une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent. (Conseil de l'Europe, 2001 : 11)

S'appuyant sur ce qui se vit réellement dans la société algérienne, et à tous les niveaux : scolaire, universitaire, institutionnel en plus du monde de l'information et des télécommunications notamment depuis l'apparition de la parabole qui a permis et qui permet à de nombreux Algériens d'être régulièrement branchés aux chaînes françaises, Deradji déclare : «En Algérie, les rôles assumés par la langue française font de cette dernière une langue de scolarisation, d'information scientifique, surtout de communication et de fonctionnement de plusieurs institutions de l'Etat.» (1988 : 132).

Assez souvent, lors d'échanges verbaux, il est difficile de percevoir dans quel code a lieu l'interaction, et ce, pour la simple raison que «la pratique du mélange et de l'alternance codique est

Nous pensons qu'entre les deux langues (plus particulièrement l'arabe dialectal et le français), il y a un pacte irréversible signé de part et d'autre tant l'interpénétration (cette osmose opérée) entre les deux codes se fait le plus naturellement du monde. C'est tout comme un mariage consenti entre deux personnes qui s'aiment et entre lesquelles règne une compatibilité à tous les niveaux. Dire le contraire serait à notre sens verser dans la dimension du déni de langue, ce serait quelque part priver la société algérienne de ces caractéristiques d'«espace plurilingue et pluriculturel».

importante» (Bensalah, 1998 : 39).

Les locuteurs algériens semblent souvent n'user que d'un seul code dans leur discours, et ce, parce qu'ils sont habitués à cette alternance codique dont le processus s'opère généralement d'une manière inconsciente. En ce sens, nous pensons que l'exemple suivant mérite bien d'être cité (la scène en question a eu lieu en 1991, dans un lycée, à Theniet El-Had) :

Dans la salle des professeurs, deux enseignants algériens (l'un de philosophie et l'autre de français) discutaient entre eux, à propos du football, en présence d'une Syrienne, prof de sciences naturelles et qui était à son deuxième

Par Djilali Terfani,
enseignant-formateur

mois en Algérie. Comme ils usaient tous deux, dans leur interaction, d'alternances codiques (français/arabe dialectal), et, curieuse, la Syrienne qui n'avait rien compris à leur discussion demanda à l'un d'eux : «*Ey lougha tatakalamoun ?*» (Quelle langue parlez-vous ?) Et l'autre lui répliqua : «*El arabiya.*» (l'arabe). Etonnée, elle lui lança : «*Ya ilahi hadhihi arabiya ?*» (Mon Dieu, ça c'est de l'arabe ?). *Ana la afhamou chai'a* (Moi, je ne comprends rien.)

Pour cette Syrienne, la langue arabe c'est la langue littéraire (langue maternelle). Néanmoins, pour les deux interlocuteurs algériens, l'arabe dialectal algérien, quoique renfermant des termes appartenant au français, à l'arabe, au berbère et peut-être à d'autres langues dont l'espagnol et le turc, est aussi la langue arabe algérienne, langue de tous les jours, c'est leur langue maternelle. Pour sa part, Cherrad-Benchefra note : «En examinant de près divers types de discours tels que : les discours politiques, les conversations sur un sujet officiel ou scientifique, les pièces de théâtre, les lettres personnelles d'individu à individu, les cours à l'université, au lycée et à l'école et enfin les discussions au sein de la famille, nous constatons dans la quasi-totalité des cas une alternance des passages en arabe algérien, des passages en arabe moderne et parfois des passages en français» (1987, colloque Contacts de langues : quels modèles ?)

Nous pensons qu'entre les deux langues (plus particulièrement l'arabe dialectal et le français), il y a un pacte irréversible signé de part et d'autre tant l'interpénétration (cette osmose opérée) entre les deux codes se fait le plus naturellement du monde. C'est tout comme un mariage consenti entre deux personnes qui s'aiment et entre lesquelles règne une compatibilité à tous les niveaux. Dire le contraire serait à notre sens verser dans la dimension du déni de langue, ce serait quelque part priver

la société algérienne de ces caractéristiques d'«espace plurilingue et pluriculturel». L'emprunt réciproque nous permettrait de dire qu'il est là pour enrichir davantage et faire vivre les deux langues, les deux cultures ou plutôt toutes les langues et toutes les cultures présentes dans le contexte algérien. Ainsi pour Yacine Derradji :

«Si l'emprunt du français à l'arabe, dans le contexte algérien, induit une procédure de «naturalisation» de la langue française à la dimension algérienne, il contribue à perpétuer la présence de cette langue et à faire de l'interpénétration culturelle et linguistique sa principale fonction. L'emprunt de l'arabe à la